

CULTURE DES FRUITS

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC

ET PLUS PARTICULIÈREMENT DANS LA PARTIE EST DE CETTE
PROVINCE.

Le but de ce petit ouvrage n'est pas d'émettre de nouvelles théories ni d'indiquer de nouvelles méthodes sur la culture des fruits. L'auteur se propose de donner, sous une forme simple et élémentaire, quelques conseils qui serviront à guider ceux qui en sont encore à leur premier essai, et il espère que ces conseils seront utiles à tous, en leur indiquant les moyens de faire une culture profitable pour eux mêmes et pour le pays en général et en les aidant à développer les richesses du sol que la Providence les a appelés à cultiver, et à en retirer autant de profit que possible.

LA POMME.

Quand Dieu créa le monde, il y plaça tout ce qui était nécessaire pour la nourriture et le confort de l'homme, et certainement, au nombre de ses dons les plus précieux nous devons compter la pomme. C'est Pomone, la Déesse des fruits, qui lui a donné son nom. Elle mérite le titre de la reine des fruits, car, si quelques-uns d'eux peuvent, jusqu'à un certain point, être considérés comme plus délicats, à tout prendre, aucun n'est plus utile. La pomme occupe, parmi les fruits, le même rang que le blé parmi les céréales, ou que la pomme de terre parmi les tubercules ; elle est considérée comme une nécessité dans tous les ménages.

Quoi de plus rafraîchissant qu'une bonne pomme parfaitement mûre ? Tous les médecins sont d'accord pour reconnaître que, lorsqu'elle a atteint sa maturité, elle est non seulement un des mets les plus agréables mais, en même temps, l'un des plus salubres. Si elle contribue à la fois à notre nourriture et au maintien de notre santé, qui pourrait contester sa valeur ? La pomme est un article de commerce fort important, elle est toujours en demande. Il s'en exporte, toutes les années, d'immenses quantités et c'est avec plaisir que nous constatons que la pomme du Canada occupe le premier rang sur les marchés de l'Europe.

Il y a augmentation considérable dans le nombre de pommiers que l'on plante, dans la